

Pour une inclusion réussie

Avec l'ouverture de deux agences à Nantes et Angers, la société coopérative Up'Intérim Pays de la Loire entend lever les freins à l'emploi des travailleurs en situation de handicap.



L'agence Up'Intérim d'Angers est installée square Dumont-d'Urville, à La Roseraie.

PHOTO : CO - CHLOÉ BOSSARD

Malgré un taux de chômage deux fois plus élevé que la moyenne nationale, les travailleurs en situation de handicap ne bénéficiaient jusqu'ici d'aucun acteur dédié dans le domaine du travail temporaire. Mais ça, c'était avant la création de Up'Intérim en Bretagne début 2020, puis de son pendant en Pays de la Loire à la fin de l'année. Fondée par cinq entreprises adaptées de la région (Saprena, l'Adapei 44, l'Adapei 49, Qualéa et Ipolais), cette société d'intérim pas comme les autres a ouvert deux agences à Nantes et Angers le 4 janvier dernier, afin d'accompagner au mieux les personnes handicapées vers le monde du travail.

« Aujourd'hui, quelques enseignes d'intérim font des missions adaptées, mais c'est vraiment à la marge. Chez nous, 100 % de notre public est en situation de handicap, et ça change tout », assure Anita Jaunet, directrice

générale de Up'Intérim Pays de la Loire.

Sa spécificité ? Proposer un véritable accompagnement social et professionnel des demandeurs d'emploi durant deux ans, afin de sécuriser leur parcours. « On est un tremplin pour ces personnes qui arrivent parfois très fragilisées, notamment après un accident. Certains ont un long chemin de résilience à faire pour accepter leur situation », ajoute la dirigeante.

Rassurer les entreprises

Quelle que soit leur trajectoire, la plupart des candidats ont « une très forte envie de se sentir valorisés grâce au travail », observe-t-elle. Dans chaque agence, deux salariés se chargent de les accueillir, de cadrer leur projet, éventuellement de les orienter vers les bonnes formations, puis de proposer leurs CV à des employeurs.

« Avec nous, ils ne se posent plus la question de mentionner ou non leur handicap dans leur candidature, puisque les recruteurs viennent pour ça », pointe encore Anita Jaunet. Un frein en moins.

Avant toute prise de poste, Up'Intérim accompagne le candidat dans l'entreprise, où l'un des salariés est désigné comme tuteur du nouvel arrivant. Des points réguliers sont prévus, afin de vérifier que tout se passe bien. « On fait tout pour rassurer les clients quant à l'accueil d'un travailleur handicapé », explique la directrice de l'agence d'Angers, Laurence Marcellin. Ainsi, « l'employeur peut se concentrer sur les compétences plutôt que sur le handicap ».

Un moteur pour l'équipe

Outre l'obligation faite aux entreprises de plus de 20 salariés d'employer au moins 6 % de travailleurs reconnus RQTH*, les recruteurs ont plu-

sieurs bonnes raisons de faire appel à Up'Intérim. D'abord, pour doper leur performance sociale. Ensuite, parce qu'une inclusion réussie est un véritable moteur pour l'ensemble des équipes.

« Face à ces personnes, les autres salariés se remettent forcément en question », estime Anita Jaunet, « ça leur donne une belle énergie et favorise la cohésion au sein d'un groupe ».

Un bon mois après l'ouverture de l'agence angevine dans le quartier de la Roseraie, plusieurs candidats sont déjà en poste, et les retours semblent très positifs. D'ici deux ou trois ans, Anita Jaunet souhaite « que tout recruteur de la région se dise : si j'ai un besoin, je pense aussi à Up'Intérim ». Il y a encore un peu de travail.

Chloé BOSSARD

*Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.